



A.R.L.L.

MINUTES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 SEPTEMBRE 2021 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC LANTHIER

Conseil d'administration:

Étaient présents :

Lucie Hurtubise, Lise Lamoureux, Francine Chaussée, Alice Roy, Nicole Houle, Robert Nadon, Michel Pelletier, Chantal Gauthier, Pierre Desjardins, Martin Champoux et Danielle Pilon

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 9h30

Madame Lucie Hurtubise donne les directives concernant le port du masque et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Sont présents 30 membres sur un total de 81, la liste des personnes présentes est jointe en Annexe A.

2. Nomination d'une ou d'un président (e) et d'une secrétaire

Il est proposé par madame Lucie Hurtubise, secondée par madame Danielle Pilon de nommer madame Chantal Gauthier à titre de présidente de l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johanne Perreault d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au Point 14 Varia : Fuite d'hydrocarbure et roches à fleur de l'eau

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 août 2019

Pas de lecture puisque tout le monde en a reçu une copie durant l'été. Il est proposé par monsieur Pierre Desjardins, secondé par madame Nicole Houle d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 août 2019.

5. Présentation du Conseil d'administration 2019-2020

Les membres du Conseil d'administration se présentent tour à tour.

6. Projet de pancartes par madame Danielle Pilon

Madame Danielle Pilon présente le projet de pancartes installées aux abords du lac pour rappeler divers aspects de la sécurité nautique et la protection de l'environnement.

Historique du projet :

- Idées de 2020 reportée en 2021 cause de la pandémie;
- Janvier 2021 début des idées sur la façon de sensibiliser les résidents de la sécurité nautique et sur la protection de la faune aquatique ainsi que sur la préservation des rives;
- Personnes impliquées, Lucie Hurtubise, Nicole Houle et Danielle Pilon;
- Recherche sur l'installation de bouées dans des endroits stratégiques mais avons abandonné l'idée car pour ce genre d'installations nous devons avoir une assurance et sommes responsables si accident il y a;
- Nous avons donc décidé de faire trois pancartes pour les secteurs des herbiers dont La Baie Noire, la décharge qui va vers le lac Blanc et Peinture ainsi que pour la décharge qui est entre le chemin du lac Lanthier Est et Ouest;
- Une pancarte a été également confectionnée pour mettre à notre kiosque où les boîtes postales (Est-Ouest). Celle-ci indique les 3 herbiers, des mesures de sécurité nautique, les coordonnées de l'association (Facebook et courriel);
- Deux banderoles ont été installées sur le pont suspendu afin que les gens réduisent leur vitesse car cet endroit est restreint et démontre bien ce qu'est le 30 mètres (plus ou moins) de la rive. Le résultat escompté n'est pas très positif malheureusement. Les banderoles ne sont pas assez voyantes et nous devons penser à une autre façon d'installer celles-ci.

- Nous avons obtenu une subvention de la Ville de 500\$ concernant ce projet qui devait être présenté avant le 15 avril 2021 (voir dans le rapport financier)

Un autre projet concernant les lieux de nidification des oiseaux aquatiques est en cours et sera élaboré pendant la saison hivernale.

Madame Johanne Perreault s'informe sur la définition des espaces à risque.

7. Dépistage de la myriophylle à épis et suivi de périphyton par madame Lucie Hurtubise

Comme vous l'avez peut-être déjà lu sur notre Page Facebook, il ne semble pas y avoir de Myriophylle à épis dans notre lac, ce qui est une très bonne nouvelle!

Tel que mentionné dans les différentes publications et envois par courriel, Ville de Rivière-Rouge a retenu les services de A.J. Environnement afin de procéder, entre autres, au dépistage de cette envahisseur qu'on retrouve malheureusement dans de plus en plus de lacs au Québec. Nous avons accompagné Ariane et Magali sur le lac mardi le 24 août dernier. Elles ont aussi détecté, à l'aide d'une sonde, et ce, à l'endroit le plus profond du lac que notre lac souffre d'anoxie (ce qui veut dire qu'il n'y a plus d'oxygène au fond). Pas très bon pour les poissons m'ont-elles dit. Un rapport exhaustif de leur visite sera fait et présenté aux associations de lac lors d'une rencontre en octobre.

On ne le dira jamais assez, il faut toutefois rester très vigilants! Nous ne pensons pas qu'aucun propriétaire autour du lac ne souhaite voir la valeur de sa propriété chuter :

- parce qu'il a permis à des amis ou des locataires de mettre à l'eau une embarcation qui n'avait pas été inspectée et lavée...
- ou bien parce qu'il est allé naviguer ou pêcher dans les endroits du lac où les plantes aquatiques sont nombreuses et que l'hélice de son moteur a bouturé une tige de myriophylle à épi qui a échappé au regard des dépisteurs...

Bilan Suivi du périphyton

Dans le cadre du RSVL, nous avons procédé au suivi du périphyton pendant 3 années consécutives soit 2018, 2019 et 2020. Pour ceux qui se demanderaient ce qu'est le périphyton, il s'agit de la couche de mousse gluante qui s'accumule sur les roches à une profondeur de 0,3 à 1 mètre dans le littoral. Son épaisseur, qui peut varier de moins de 1 mm à 20 mm, nous aide à déterminer l'état de vieillissement du Lac. Toutefois, il faut aussi tenir compte de certains facteurs physiques comme l'exposition aux vagues et la glace qui peuvent en altérer l'épaisseur.

Les moyennes obtenues sont les suivantes : 1,7 mm pour 2018 et 1,9 mm pour 2019 et 2020. Une épaisseur moyenne maximale de 3,7 mm a été constatée dans les endroits moins passants ou l'eau est plus stagnante.

C'est toujours le sujet préoccupant qui intéresse tout le monde. Plusieurs personnes posent des questions. On demande entre autres si les lignes à pêche peuvent être contaminées, quoi faire pour aider l'oxygénation du lac, des précisions sur les stations de lavage, etc.

8. Réseau de surveillance volontaire des lacs par Michel Pelletier et Danielle Pilon

Madame Danielle Pilon transmet à l'assemblée les informations suivantes : Les personnes responsables étaient: Danielle Pilon, Chantal Gauthier et implication de Stéphane Gervais pour utilisation embarcation moteur.

Trois variables analysées dans le cadre du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) en un point GPS précis établi en fonction de la carte bathymétrique du lac :

- Le phosphore total (PT) : élément nutritif qui se trouve généralement en faible concentration dans l'eau des lacs. La rareté du phosphore par rapport aux besoins des végétaux en fait l'élément qui contrôle la croissance;
- La chlorophylle a (chl a) : un pigment vert que l'on retrouve dans la composition des plantes et des algues. Cette variable est donc un indicateur de la biomasse (quantité) des algues microscopiques qui sont en suspension dans l'eau des lacs;

- Le carbone organique dissous (COD) : provient de la décomposition des organismes. La mesure du COD permet d'avoir une appréciation de la coloration de l'eau qui est un des facteurs qui influencent sa transparence. La transparence diminue avec son augmentation;
- Autres prélèvements pris à suivre....
- Trois dates cet été dont le 20 juin, 25 juillet et 15 août 2021;

Deux autres variables ont été également prélevées pour le projet SQE afin de vérifier les données sur :

- Les métaux majeurs (Ca, K, Na et le Mg)
- Le PH et conductivité spécifique

Les résultats de ces analyses nous seront fournis vers la fin de la période estivale.

Monsieur Michel Pelletier informe les personnes présentes sur les évaluations qui sont faites concernant l'eau du lac telle que la transparence. Il mentionne que toutes les données recueillies sont toujours transmises sur le site du gouvernement. Madame Danielle Pilon explique

9. Ensemencement par monsieur Martin Champoux

Monsieur Martin Champoux donne des explications sur l'historique desensemencements au lac Lanthier dont :

- Anciennement, le lac était pourvu de brochets;
- il y a eu une analyse d'une biologiste du gouvernement sur la capacité du lac en mars 2004;
- il n'y a pas eu d'ensemencement depuis 2017

Plusieurs personnes demandent des explications entre autres sur la durée de l'ensemencement, sur la période de l'année, les besoins des résidents versus le sport de la pêche, l'ensemencement hybride, les dangers de contamination, etc.

Suite aux discussions, la Présidente madame Chantal Gauthier lit la proposition suivante à l'assemblée :

- Il est proposé qu'à compter de 2022, aucun montant de toute cotisation annuelle perçue ne sera alloué à l'ensemencement du lac;
- d'effectuer un dernier ensemencement avec les sommes déjà perçues à cette fin jusqu'en 2021 inclusivement.

Le vote est demandé, résultat 20 POUR et 10 CONTRE

Suite au vote :

- Monsieur Patrick Phaneuf dépose des documents signés par des propriétaires qui sont en désaccord avec l'ensemencement. Après vérification, ces propriétaires ne sont ni membres de l'Association ni présents à cette assemblée. Après maintes discussions et considérant les statuts et règlements de l'Association, il est convenu de ne pas tenir compte des documents déposés.
- Des résidents proposent qu'on prenne l'argent pour le dernier ensemencement pour d'autres projets. Après discussion, il est convenu de s'en tenir au vote qui a déjà eu lieu.

Monsieur Phaneuf quitte l'assemblée.

10. Sécurité nautique par monsieur Martin Champoux

Monsieur Champoux attire l'attention des membres sur les points suivants qu'il a pu constater à maintes reprises durant l'été :

- Le non-respect d'une certaine distance (30 mètres) des rives et des quais de la part des embarcations moteur puissantes, ce qui occasionne des vagues de 2 à 2,5 pieds de haut. S'en suit la dégradation des rives escarpées et dommages possibles aux quais des résidents.
- Le non-respect de la réglementation concernant les activités de remorquage sur le lac. On est chanceux de ne pas avoir eu d'accidents graves sur le lac alors qu'il n'est pas rare de constater qu'il n'y a qu'un seul adulte à bord d'embarcations pratiquant une telle activité.

- Négligence concernant le port du gilet de flottaison. Il n'est pas rare de voir des kayakistes sans leur veste.

11. Niveau de l'eau

Comme aucune personne de l'escouade n'est présente, madame Lucie Hurtubise transmet les informations à sa connaissance : plusieurs visites ont été faites par les membres de l'escouade, accompagnés ou non par le trappeur de la ville monsieur Roy. Plusieurs barrages ont été démolis et quelques castors piégés. Aux dernières nouvelles, une démarche a été faite par la Ville de Rivière Rouge auprès de la Ville de l'Ascension concernant un gros barrage sur son territoire qui empêche l'eau de circuler librement.

12. Présentation des états financiers par madame Lise Lamoureux

Madame Lise Lamoureux confirme que l'Association compte 81 membres sur un total de 145 propriétés. Elle présente les données financières, Le document est joint au procès-verbal en Annexe B.

Suite à la présentation de madame Lamoureux, un résident soulève le fait qu'il y a trop peu de membres et propose la formation d'une escouade pour aller chercher de nouveaux membres. S'en suit une discussion enflammée à ce sujet!

13. Élections des administrateurs :

Madame Chantal Gauthier agira comme Présidente d'élections. Elle explique à l'assemblée le déroulement de celles-ci. Il y a six (6) postes en élections, les mandats sont de deux (2) ans.

Monsieur Robert Nadon informe l'assemblée qu'il ne sollicite pas de nouveau mandat. Des remerciements sont transmis à monsieur Robert Nadon pour ses loyaux services au cours des dernières années.

Mises en candidature :

- Madame Lucie Hurtubise propose madame Danielle Pilon, elle est secondée par madame Alice Roy
- Monsieur Robert Nadon propose madame Lise Lamoureux, il est secondé par madame Nicole Houle
- Monsieur Robert Nadon propose madame Francine Chaussée, il est secondé par madame Alice Roy

- Madame Lise Lamoureux propose monsieur Martin Champoux, elle est secondée par monsieur Michel Pelletier
- Monsieur Pierre Desjardins propose madame Lucie Hurtubise, il est secondé par madame Francine Chaussée
- Madame Chantal Gauthier propose madame Annie Légaré, elle est secondée par madame Lucie Hurtubise

Après vérification, mesdames Danielle Pilon, Lise Lamoureux, Francine Chaussée, Lucie Hurtubise et Annie Légaré ainsi que monsieur Martin Champoux acceptent un mandat au sein de l'Association.

14. Varia :

Fuite de carburant ou autres matières dangereuses

L'Association a contacté la Ville de Rivière Rouge et, suite au retour téléphonique, nous avons effectué des recherches sur Internet et contacté une compagnie pour les informations sur un barrage absorbant.

La compagnie TENAQUIP est située sur le territoire de la ville de Montréal. Le barrage absorbant une fois utilisé, doit être envoyé à l'Écocentre pour les résidus d'huile. Le coût est de 79\$

Description :

- Les barrages universels absorbent les fluides pétroliers et à base d'eau;
- Les crochets et attaches d'une longueur de 18" situés aux extrémités créent un chevauchement aux points de raccord;
- Boutons-pression rapides facilitant la manipulation et permettant de les attacher ensemble;
- Utilisés pour les grands déversements terrestres

Cette démarche sera portée au vote et l'achat de ce produit sera fait en prévention de fuite majeure.

15. Levée de l'assemblée

Les sujets étant épuisés, il est proposé par madame Lucie Hurtubise, secondée par monsieur André Milot de lever l'assemblée.

Annexe A

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS (30)

BARBEAU, SYLVIE
BARIBEAU, ALAIN
BELZILE, RENÉE
BRAVO, SANTIAGO
CHAMPOUX, MARTIN
CHAUSSÉE, FRANCINE
DAOUST, GÉRALD
DESJARDINS, PIERRE
DEWAR, KEN
GAUDREULT, MICHEL
GAUTHIER, CHANTAL
GERVAIS, STÉPHANE
GRENON, GILLES
HOULE, NICOLE
HURTUBISE, LUCIE
LACHAPELLE, GUYLAINE
LAMOUREUX, LISE
LANOIS, SERGE
LÉGARÉ, ANNIE
MILOT, ANDRÉ
MORIN, LOUISE
NADON, ROBERT
PELLETIER, MICHEL
PERREULT, JOHANNE
PHANEUF, PATRICK
PILON, DANIELLE
QUINTAL, ISABELLE
ROY, ALICE
SÉGUIN, GRÉGOIRE
VINAY, ANNE-MARIE

ANNEXE B

RAPPORT FINANCIER						
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC LANTHIER						
					COVID 19	
DESCRIPTION			1er nov. 2018 au 31 oct. 2019	1er nov. 2019 au 31 oct. 2020	1er nov. 2020 au 31 octobre 2021	
SOLDE AU 1ER NOVEMBRE			\$2 780,90	\$4 310,39	\$4 108,82	
REVENUS						
COTISATIONS			\$1 470,00	\$90,00	\$1 305,00	
ENSEMENCEMENT			\$900,00	\$30,00	\$660,00	
VILLE DE RIVIERE-ROUGE (FACEBOOK)			\$153,91			
SUBVENTIONS VILLE DE RIVIERE-ROUGE					\$619,98	
INTERETS DE BANQUE			\$1,31	\$2,09	\$1,63	
DIFFERENCE DEPOTS			\$75,00	\$80,00		
RANDONNEE KAYAK			\$15,00			
		TOTAL	\$2 615,22	\$202,09	\$2 586,61	
DÉPENSES						
REGISTRAIRE			\$34,00	\$36,00		
POSTE CANADA (CASIER)			\$194,31	\$198,91	\$198,91	
ASSEMBLEE GENERALE						
FOURNITURES DE BUREAU			\$180,01		\$487,71	
RAP-HL (COTISATION)			\$40,00	\$80,00		
OBV RPNS			\$50,00	\$50,00		
CRE LAURENTIDES			\$35,00	\$35,00	\$35,00	
PROTOCOLES ET GUIDE CRE LAURENTIDES			\$30,47			
RSVL - QUALITE DE L'EAU					\$119,98	
FRAIS DE BANQUE			\$13,75	\$3,75	\$6,25	
FRAIS INTERAC			\$7,50			
PANCARTES DE SENSIBILISATION					\$847,51	
RANDONNEE KAYAK			\$500,69			
		TOTAL	\$1 085,73	\$403,66	\$1 695,36	
EN BANQUE AU 31 OCTOBRE			\$4 310,39	\$4 108,82	\$5 000,07	
MONTANT POUR ENSEMENCEMENT:			\$2 150,00	\$2 180,00	\$3 355,00	